



A l'attention des habitants de Roscanvel

Les Elus - L'Association des Parents d'élèves - Les Parents d'élèves

La commune de Roscanvel en péril

Fermeture d'un poste d'enseignant à l'école de Roscanvel pour l'année 2017-2018

« Les zones rurales ne doivent plus servir de variables d'ajustement » (dixit M. Emmanuel Macron)

Pourquoi affaiblir une école qui réussit ?

Pourquoi contrecarrer nos efforts de développement ?



Vendredi 8 au matin mobilisation devant l'école en présence de Laëtitia Dolliou suppléante de Richard Ferrand

Les faits

L'école primaire publique Francis Mazé de Roscanvel vient de perdre une enseignante suite à une décision de l'Education Nationale annoncée officiellement le jeudi 7 septembre 2017, soit 4 jours après la rentrée des classes qui a eu lieu le lundi 4 septembre. Motif invoqué : la diminution du nombre d'élèves pour l'année 2017-2018 : 42 élèves sont inscrits, tous présents le jour de la rentrée. Les 4 années précédentes, le nombre d'inscrits était en moyenne de 55 élèves.

L'école fonctionne depuis de nombreuses années avec 3 classes pour 9 niveaux : en 2016-2017 la répartition était la suivante : 4 niveaux de maternelles du cycle 1 (les tout petits, les petits, les moyens et les grands), 2 niveaux du cycle 2 [CP et CE1] et 3 niveaux des cycles 2 et 3, [CE2, CM1 et CM2]. Elle se retrouve donc aujourd'hui réduite à 2 classes : [les 4 niveaux de maternelles plus le CP], soit 5 niveaux et 22 élèves pour Catherine Bernicot, et [les CE1, CE2, CM1 et CM2], soit 4 niveaux et 20 élèves pour Carole Le Gal !!!

La baisse d'effectifs de ce début d'année n'est pas liée à une diminution d'un nombre « courant et pérenne » de familles de Roscanvel ayant des enfants en âge de fréquenter l'école primaire. Parmi celles-ci, on peut distinguer les familles des personnels de la Défense Nationale qui sont nombreuses à Roscanvel du fait de la présence des bases de Lanvéoc Poulmic, Quélern et l'île Longue. Ces personnels restent en poste pendant une courte durée. Chaque année, certains partent et d'autres arrivent. La hausse et la baisse du nombre d'enfants est aléatoire d'une année sur l'autre et difficilement prévisible. Les arrivées et départs se font généralement en cours d'année scolaire.

Lors d'une entrevue que le conseil municipal avait sollicitée avec M. Benoît Noury, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Châteaulin, au printemps 2017, l'information suivante lui avait été transmise : sur les 56 élèves présents à l'école en 2016-2017, 10 élèves de CM2 devaient partir au collège en 6^{ème}. Le remplacement total par de nouveaux arrivants n'était pas acquis. A cette occasion il nous avait assuré qu'il n'y avait pas d'inquiétude à avoir, que le nombre d'enseignants resterait inchangé pour l'année 2017-2018 et qu'une suppression de poste ne pouvait avoir lieu qu'après 2 années successives de faible effectif.

D'où l'incompréhension de cette décision brutale trois jours après la rentrée des classes, et la très vive émotion suscitée chez les enseignants, les parents, les enfants et l'ensemble du conseil municipal.

Déroulement des évènements

- Lundi 4 septembre : rentrée des classes. Tout se passe bien, les 42 élèves inscrits sont présents, et après la présentation de l'organisation par la directrice de l'école, et une brève allocution du maire rappelant l'imminence des travaux de mises aux normes et de rénovation de l'école, enseignants et élèves ont rejoint leur classe avec le sourire. Ce jour-là, 36 élèves ont mangé à la cantine.



- Lundi 4, dans la soirée M. Noury alerte le maire par téléphone lui indiquant qu'une classe risque d'être supprimée.

- Mardi 5, première mobilisation des parents dès 10h30 devant l'école puis de 3 parents, dont la présidente de l'APE et de 2 élus dans la bibliothèque de l'école. Les parents d'élèves et le maire ont ensuite tenté de joindre M. Noury par téléphone ou par messagerie. Aucune réponse. M. Richard Ferrand Député du

Finistère, alerté par les parents et par un courrier transmis par messagerie par le maire, envoie à l'Inspectrice d'Académie Mme Lombardi-Pasquier une lettre de soutien à l'école de Roscanvel en fin d'après-midi, et demande le maintien du 3^{ème} poste.

- Mardi 5, une pétition a été lancée sur les réseaux sociaux et diffusée également à partir du jeudi 7 sur support papier et sur le site internet de la commune. Elle est à disposition des clients du Ty Billig, du Barr Avel, de l'agence postale et distribuée dans la presqu'île. Elle est signée actuellement par 430 personnes sur internet et 900 personnes environ sur les pétitions papier, dont tous les maires de la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon et de l'Aulne Maritime.



- Mercredi 6, le maire, deux adjoints accompagnés de la présidente de l'APE et de parents d'élèves se rendent à l'inspection de l'éducation nationale de la circonscription à Châteaulin, espérant trouver M. Noury, pour demander le maintien de la troisième classe. Ils trouvent porte close.

- Jeudi 7 matin, une délégation comprenant le maire, un adjoint, la présidente de l'APE et des parents d'élèves s'est rendue à l'Inspection Académique de Quimper pour y rencontrer la Directrice. Ils ont été reçus par deux inspecteurs qui ont gentiment écouté leurs arguments mais ne les ont pas entendus : à 16h30, le couperet est tombé : la commission a pris la décision de supprimer un poste dans l'école de Roscanvel, avec prise d'effet le lundi suivant. Les Roscanvélistes l'apprennent dans la presse sur internet !!!

- A partir du vendredi 8, les parents d'élèves bloquent l'école, en maintenant 2 enseignantes à l'extérieur, Mme le Gal et Bernicot, et l'enseignante dont le poste est supprimé Mme Le Berre, à l'intérieur dans la cour. Le poste supprimé est celui de la dernière titulaire arrivée, conformément à la réglementation de l'éducation nationale.



- Vendredi 8 au matin, en présence de Laëtitia Dolliou, la suppléante de M. Richard Ferrand, les manifestations se poursuivent avec une cinquantaine de parents et d'élus qui manifestent leur vive opposition à cette fermeture de classe jugée déstabilisante pour l'école et les enfants et inacceptable pour les parents et les élus.

- L'inspecteur M. Noury fait le tour des écoles de la presqu'île jusqu'à Saint-Fiacre. Il ne vient pas à Roscanvel.

- Dimanche 10, M. Jean-Yves Crenn, maire de Lopérec, délégué des maires ruraux du Finistère et membre fondateur du « Collectif de défense de l'école rurale en Bretagne », écrit à nouveau à l'Inspection Académique et au député Richard Ferrand pour appuyer la demande, et informe l'ensemble des communes du collectif des écoles rurales de Bretagne.



- Lundi 11 matin, pour alerter les presqu'îliens, des élus, des parents et des habitants de Roscanvel ont réalisé une opération de « filtrage » des véhicules entrant dans la presqu'île avec distribution de tracts, à partir de 7h45 et jusqu'à 8h30, à Tal ar Groas, au rond-point du Douarou à Lanvéoc, et au Fret. Ils ont été bien accueillis par les automobilistes.

- Lundi 11 au matin, l'enseignante mutée reçoit par téléphone l'ordre suivant : « vous êtes priée de prendre vos affaires, de dire au revoir aux enfants et de vous rendre immédiatement sur votre lieu de mutation ».

- Lundi 11 septembre à 20h30, le sous-préfet de Châteaulin, M. Bernard Musset, accompagné des gendarmes, a « libéré pacifiquement » l'institutrice mutée qui se



trouvait dans la cour de l'école, empêchée de rejoindre son nouveau poste. Au moment de son départ le sous-préfet a assuré qu'il y aurait bien un entretien avec Mr Noury. Gaëlle Vigouroux, Conseillère régionale, était elle aussi présente. Elle a dénoncé la brutalité de l'Education Nationale et l'absence de dialogue.

- Mardi 12, les parents d'élèves sont restés mobilisés devant l'école. Les gendarmes de Crozon ont auditionné l'enseignante, l'adjointe chargée de l'école et les parents d'élèves présents la veille au soir pour s'assurer que l'empêchement de sortir de l'école s'était fait sans violence. En fin de matinée l'adjointe chargée de l'école et une délégation de parents ont été reçues à Châteaulin par l'inspecteur M. Noury, qui leur a expliqué les procédures d'ouverture et de fermeture des classes dans sa circonscription. Un monologue orienté sur des chiffres, sans aborder les éléments du contexte territorial.

- Jeudi 14 au matin l'inspecteur M. Noury est enfin venu à Roscanvel. Il a rencontré d'abord le Maire et deux conseillers, puis dans un deuxième temps, les parents d'élèves. Il a expliqué à nouveau les procédures d'ouverture et de fermeture de poste dans sa circonscription, et les exigences de son ministère de tutelle : « A la rentrée 2017, il n'y a pas eu de création de poste d'enseignant. Dans le cadre de la diminution des effectifs dans les classes de CP des « Réseaux d'Education Prioritaire Renforcée » pour atteindre un effectif de 12 élèves, les postes créés dans une école sont compensés par des postes supprimés dans d'autres ». Il a vanté les mérites des écoles à deux classes comportant plusieurs niveaux, la compétence de nos enseignantes et leur capacité à s'adapter à cette nouvelle situation, et a exhorté élus et parents à permettre aux enfants et à leur deux enseignantes de reprendre la classe.



- Le jeudi 14 septembre, la presse indique que le conseil municipal propose un regroupement pédagogique. Une demande de rectificatif est demandée mais refusée par le journal. Des habitants en parlent depuis quelques années à Roscanvel, et ce sujet fait partie de discussions dans la commune et donc aussi au conseil municipal, mais il n'a jamais été envisagé comme une solution à court terme.

- Jeudi 14 septembre, Mme Gaëlle Vigouroux Conseillère Régionale adresse à l'Inspectrice d'Académie Mme Lombardi-Pasquier une demande très argumentée de revenir sur la décision de supprimer le « 3^{ème} poste d'enseignement à L'Ecole Francis-Mazé, et insiste à nouveau sur la brutalité de la décision. Peine perdue !

- Vendredi 15, un courrier rédigé par les parents d'élèves en concertation avec des élus de la Commune, a été adressé par messagerie à différentes instances de la Direction de l'Education Nationale, de l'Administration de l'Etat, et des Représentants élus. Il est signé par des parents d'élèves, par la présidente de l'APE et par le Maire. Ce courrier réclame la réouverture immédiate du poste d'enseignant supprimé. Le texte complet leur est aussi transmis par courrier. On trouvera l'essentiel des arguments présentés ci-dessous.

- du vendredi 8 au vendredi 15 septembre, l'entrée des enseignantes à l'école a été empêchée par les parents d'élèves. Les enfants présents ont été accueillis en garderie à l'intérieur de l'école par les employées municipales Sophie, Audrey et Jacqueline qui y travaillent comme d'habitude et la cantine a fonctionné.

- Lundi 18, les cours ont repris dans des conditions difficiles pour les enseignantes comme pour les enfants. D'un commun accord entre élus, parents et enseignants, le combat pour récupérer ce 3^{ème} poste d'enseignant continue. Les parents s'organisent pour mettre en œuvre de nouvelles actions.

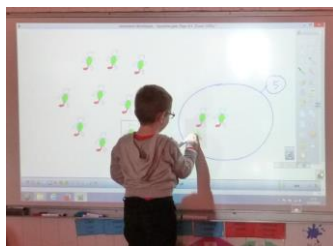
L'argumentation pour la réouverture du poste supprimé

- Rappelons la qualité de l'accueil et de l'enseignement dispensés dans notre école, soulignée par les proviseurs des deux collèges public et privé de Crozon qui reçoivent les élèves de Roscanvel en 6^{ème}. Les enseignantes développent un véritable projet pédagogique cohérent, d'ensemble, encourageant la progression des enfants, leurs apprentissages et leur vie en collectivité.



Des activités pédagogiques et sportives impliquant souvent les trois classes sont régulièrement mises en place (piscine, voile scolaire, visites, voyage...). L'école a par ailleurs été reconnue au niveau national grâce au projet de chorale « L'Ecole en chœur » et récompensée par un premier prix voici un an, notamment parce qu'il impliquait les différents niveaux, depuis la grande section jusqu'au CM2.

- Quelles que soient leur compétence, qui est grande, et la qualité de leur travail passé et à venir que nous reconnaissons et apprécions vivement, comment nier que la perte d'un tiers des effectifs des enseignants réduira forcément le temps consacré à chaque élève, et donc la qualité finale des apprentissages ?



- Dès le début du Plan Numérique dans les écoles, en septembre 2014, la municipalité a fortement investi pour l'école dans l'achat d'appareils de nouvelle génération permettant de passer au numérique. Le réseau informatique et électrique a été rénové et mis aux normes. Chacune des trois classes a été dotée d'un vidéoprojecteur piloté par un ordinateur portable, et de tablettes numériques.

- Le projet d'amélioration et de rénovation de l'école pour sa mise aux normes dans le cadre de la loi Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) est maintenant concrétisé. Le permis de construire vient d'être accepté. Les travaux commenceront fin 2017. Cet investissement est financièrement très important pour notre commune (850 000 € HT), et manifeste l'attachement de la population et de l'équipe municipale pour son école. La mise aux normes de l'école est obligatoire. Si elle n'est pas commencée avant la fin de l'année 2018, l'école sera obligatoirement fermée.

- L'école dans une petite commune rurale, c'est la vie. Les jeunes qui s'installent choisissent un lieu, mais aussi une école. Les parents d'élèves y sont très attachés et l'expriment aussi bien en parole que par l'aide active et bénévole qu'ils lui apportent. Le passage de trois classes à deux classes risque de décourager les jeunes familles qui souhaitent s'installer sur notre territoire. Elles sont, elles aussi, la vie et le futur de la commune.

- Deux nouveaux commerces ont ouvert en 2015 et en 2017, après de très nombreuses années de pénurie (un seul commerce dans la commune). Eux aussi seront inévitablement impactés par l'affaiblissement de l'école.

- Le projet de la Métropole de Brest englobera notre presqu'île avec le déploiement du Trans'rade (rotations régulières par bateau entre la presqu'île et Brest) laissant présager l'arrivée de nouveaux habitants attirés par notre cadre de vie mais travaillant en ville. Si l'école déperit, choisiront-ils Roscanvel ?



La photo de la rentrée lundi 4 septembre avec ses 42 élèves et ses 3 enseignantes, Mmes le Gal, Le Berre et Bernicot ainsi que Mme Congard, ATSEM

Les habitants de Roscanvel, les parents d'élèves et les élus demandent instamment à l'Inspection d'Académie la réouverture immédiate du troisième poste d'enseignant de l'école Francis Mazé de Roscanvel afin de ne pas pénaliser gravement l'avenir de l'école et de la commune de Roscanvel toute entière.

Ceci serait conforme au discours du Président de la République lors de la Conférence des territoires du **17 juillet 2017** : un pacte de **confiance** entre l'Etat et les territoires : « les zones rurales ne doivent plus servir de variables d'ajustement » et plus précisément « une évaluation partagée des besoins en matière d'école et de santé, d'ici la fin de l'année 2017, pour construire un plan d'action conjoint entre les territoires et l'Etat. D'ici là, il n'y aura plus de fermeture de classes dans les écoles primaires ».

Force est de constater que ces engagements ne sont pas respectés. Pourtant Roscanvel est classée par l'éducation nationale en « zone rurale isolée » (circulaire de janvier 2017).

Le conseil municipal, les parents et les habitants de Roscanvel continuent à agir pour faire annuler la décision de suppression du 3^{ème} poste. Une réunion publique sera organisée le 7 octobre par le conseil municipal pour faire le point des différentes actions et du début des travaux de mise aux normes des classes et de rénovation de la partie restauration.